



LA POSTE

DOTC 77

Syndicat CGT FAPT  
Monsieur le Secrétaire Départemental  
2 rue Réaumur  
77380 Combs la Ville

Champs sur Marne  
Le 12 novembre 2013

Affaire suivie par : Philippe Clarens / Luc Lalanne

Objet : Vérification de l'identité par le facteur

Monsieur le secrétaire départemental ;

Dans votre courrier du 25 septembre vous sollicitiez un rendez-vous concernant la procédure réglementaire de vérification de l'identité du destinataire par le facteur.

Cette demande a été concrétisée le 23 octobre par une rencontre entre messieurs Klein et Florentin représentants la CGT et messieurs Lalanne et Clarens représentant la Direction Industrielle de la DOTC.

Suite à la demande de l'organisation syndicale des précisions sur la procédure sont données oralement les documents (arrêté ministériel, note chartée et documents de communication interne) demandés sont joints en annexe du présent courrier.

Il est précisé que la pièce d'identité n'est à demander qu'une fois, ensuite le facteur valide l'identité du destinataire en apposant sa signature sur la preuve de distribution et l'avis de réception.

Concernant la mise à jour du système d'information Traceo ; l'aménagement du bordereau de remise à domicile pour les clients importants est programmée pour février 2014.

Une mise à jour Facteo est également programmée.

Je vous prie de croire Monsieur le Secrétaire Départemental, à ma parfaite considération.

Priscilla Saunier  
DOTC

PJ

Arrêté  
Note chartée  
ETC



LA POSTE

**Siège Social**  
**Direction du Courrier**  
Direction Industrielle

#### Destinataires

Tous Etablissements Courrier  
Directeur Industriel en DOTC  
DGC

#### Contact

Référent en DOTC : COP DC

#### Date de validité

À partir du 01/07/2013

**DI Siège : Jean-Pierre HUGEROT**  
E-mail : jean-pierre.hugerot@laposte.fr

## Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature



#### **Objet :**

*La procédure de distribution des courriers à remettre contre signature évolue conformément à la parution, en date du 21 Mai 2013, de l'arrêté modifiant les modalités relatives au traitement d'envois postaux soumis à des formalités de dépôt et de distribution.*

#### **Dates clés :**

*A partir du 1er juillet 2013*

#### **Actions :**

- *Informer tous les Facteurs de l'évolution du process de distribution des courriers à remettre contre signature pour application immédiate.*
- *Appliquer la nouvelle procédure selon le type de support.*

Yves XEMARD

# Sommaire

<b>1. L'ESSENTIEL DE LA NOTE</b>	<b>3</b>
<b>2. LE PERIMETRE DES PRODUITS CONCERNES</b>	<b>4</b>
<b>3. LA NOUVELLE PROCEDURE</b>	<b>4</b>
<b>4. L'APPLICATION DE LA NOUVELLE PROCEDURE AVEC LES ANCIENNES LIASSES GUICHET ET LE BORDEREAU DE DISTRIBUTION TRACEO ACTUEL : PÉRIODE TRANSITOIRE</b>	<b>5</b>
4.1. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) N'A PAS ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013	5
4.2. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) A DEJA ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013	6
<b>5. L'APPLICATION DE LA NOUVELLE PROCEDURE AVEC LES NOUVELLES LIASSES GUICHET ET LE BORDEREAU DE DISTRIBUTION TRACEO ACTUALISE</b>	<b>8</b>
5.1. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) N'A PAS ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013	8
5.2. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) A DEJA ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013	9
<b>6. LE RETRAIT EN PPDC/PDC</b>	<b>10</b>
6.1. PAR LES CLIENTS PARTICULIERS	11
6.2. PAR LES CLIENTS EN BOITE POSTALE	11
<b>7. CAS SPECIFIQUE DE LA DISTRIBUTION AUX ENTREPRISES</b>	<b>11</b>
7.1. LE DOSSIER DE SOCIETE	11
7.2. LA DISTRIBUTION SUR BORDEREAU TRACEO « CLIENT RECEVANT UN VOLUME IMPORTANT DE COURRIER CONTRE SIGNATURE » (BORDEREAU CI)	12
7.2.1. Distribution en face à face	12
7.2.2. Distribution par contenant sécurisé (hors face à face)	14
<b>8. L'ARCHIVAGE DES PREUVES DE DISTRIBUTION</b>	<b>15</b>
<b>9. LES EVOLUTIONS ATTENDUES</b>	<b>15</b>
9.1. DANS TRACEO	15
9.2. DANS FACTEO	16
<b>10. POINTS DE VIGILANCE</b>	<b>16</b>
10.1. LE CONTROLE DE PREMIER DEGRE	16
10.2. LE CONTROLE DE SECOND DEGRE	16
<b>11. ANNEXES</b>	<b>16</b>

## **1. L'ESSENTIEL DE LA NOTE**

### **Contexte :**

Un arrêté ministériel du 21 Mai 2013 modifie les modalités relatives au traitement d'envois postaux soumis à des formalités de dépôt et de distribution.

La Poste doit donc se mettre en conformité avec les nouveaux textes réglementaires et faire évoluer la procédure de distribution des courriers remis contre signature.

### **Ce que change la note :**

Les nouvelles conditions de la vérification de l'identité du destinataire lors de la remise d'un objet Courrier remis contre signature à domicile sont précisées.

La formalisation de cette vérification est intégrée dans la nouvelle Liasse Guichet et sur les bordereaux TRACEO , présentés dans cette note.

La vérification d'identité doit être réalisée selon les modalités prévues, y compris avec les anciens supports (anciennes Liasses Guichet et bordereaux TRACEO actuels).

### **Points de vigilance :**

- Veiller à communiquer sur ce changement à l'ensemble des acteurs concernés, et en particulier aux Facteurs remplaçants.

- Veiller à adapter la procédure en annotant les anciennes liasses guichet et les bordereaux TRACEO actuels conformément aux informations relatives à la vérification de l'identité du destinataire ou du mandataire pour les objets Courrier.

## **2. LE PERIMETRE DES PRODUITS CONCERNES**

L'ensemble des courriers à remettre contre signature est concerné par l'évolution réglementaire, à savoir :

- La Lettre Recommandée nationale (LR)
- La Lettre Recommandée Premium (LRP)
- La Valeur Déclarée nationale (VD)
- La Lettre Recommandée Internationale import (LRI)
- La Valeur Déclarée Internationale import (VDI)
- La Lettre Expert (LE)
- Les produits signés des gammes Frequenceo et In'Verso

### **Remarques :**

- Les produits de la gamme Chronopost et les colis remis contre signature (y compris recommandés nationaux et internationaux) sont exclus du périmètre.

- La vérification d'identité du destinataire est formalisée sur la liasse pour les objets qui en sont dotés (exemple LR et VD) et sur le bordereau TRACEO pour les autres objets (exemple LRP , LE , LRI ...).

## **3. LA NOUVELLE PROCEDURE**

A compter du 1er Juillet 2013, la procédure de distribution des courriers à remettre contre signature évolue afin de matérialiser la vérification de l'identité du destinataire :

- Le destinataire (ou son mandataire) doit se déclarer en tant que tel en cochant la case prévue à cet effet, et signer dans l'emplacement qui lui est réservé sur la liasse (le mandataire doit aussi préciser son nom et son prénom).

- Le Facteur doit, pour ce qui le concerne, demander la présentation d'une Pièce d'Identité afin de vérifier l'identité du destinataire (ou de son mandataire) s'il ne l'a pas déjà fait depuis le 1er Juillet 2013. Cette première vérification de Pièce d'Identité concerne tous les destinataires, y compris ceux déjà connus du Facteur.

Si le Facteur a déjà matérialisé la vérification de l'identité du destinataire depuis le 1er Juillet 2013, il n'a plus besoin de le faire.

Dans ce cas, il doit uniquement apposer sa signature sur la preuve de distribution, et sur l'Avis de Réception le cas échéant.

La procédure de distribution des courriers signés reste inchangée, et notamment pour les objets avisés.

**La liste des Pièces d'Identité admises par La Poste figure en annexe 1.**

4 cas se présentent selon le type de support et le niveau de vérification de l'identité du destinataire (ou mandataire) :

- Anciennes liasses Guichet + vérification d'une Pièce d'Identité
- Anciennes liasses Guichet + vérification d'identité **déjà** effectuée (signature Facteur)
- Nouvelles liasses Guichet + vérification d'une Pièce d'Identité
- Nouvelles liasses Guichet + vérification d'identité **déjà** effectuée (signature Facteur)

A noter que ces 4 cas ne traitent que des procédures de distribution au domicile du destinataire en sa présence (ou mandataire présent).

#### **4. L'APPLICATION DE LA NOUVELLE PROCEDURE AVEC LES ANCIENNES LIASSES GUICHET ET LE BORDEREAU DE DISTRIBUTION TRACEO ACTUEL : PÉRIODE TRANSITOIRE**

Les anciennes liasses Guichet sont toujours valables, et doivent être utilisées jusqu'à épuisement des stocks. Il est donc nécessaire d'adapter la procédure de distribution de la façon suivante :

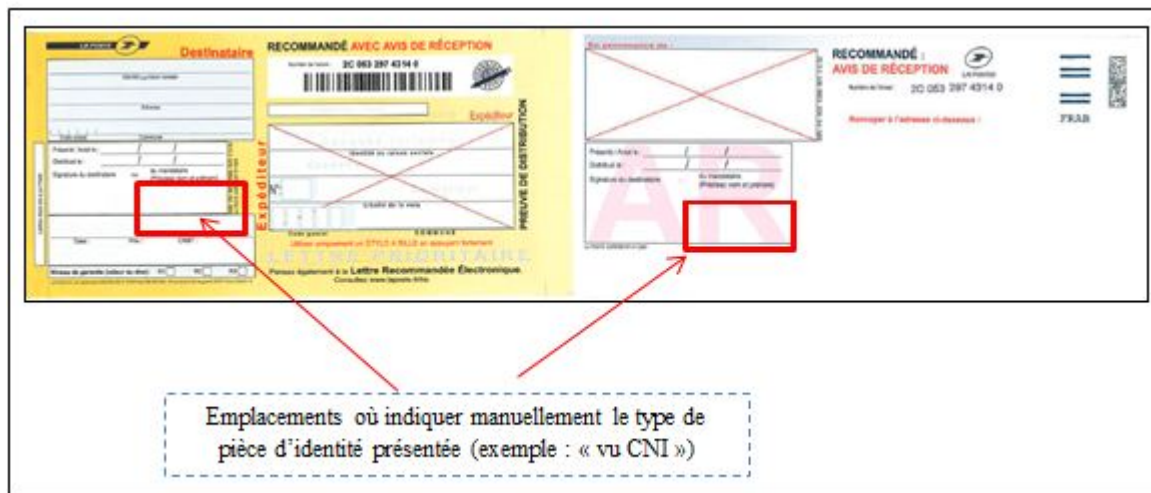
##### **4.1. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013**

Le Facteur :

- demande à la personne présente s'il est le destinataire de l'envoi (ou s'il a procuration)
- demande au destinataire (ou à son mandataire) de lui présenter une Pièce d'Identité (voir en annexe 1 la liste des Pièces d'Identité admises par La Poste)
- inscrit la date de distribution sur la liasse (preuve de distribution +AR) ou sur le bordereau de distribution et sur l'AR (ex : LRP)
- indique manuellement aux emplacements précisés ci-dessous, **sur la preuve ou le bordereau de distribution et sur l'AR**, le type de Pièce d'Identité qui lui a été présentée
- détache la preuve de distribution, l'AR et l'avis de passage qui, lui, sera à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de signer sur la preuve ou le bordereau de distribution ainsi que sur l'AR
- conserve la preuve de distribution et l'AR
- remet le courrier contre signature au destinataire (ou à son mandataire)

(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur la preuve ou bordereau de distribution et l'AR. Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Exemple de l'ancienne liasse guichet avec AR :



Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

Exemple de bordereau de distribution TRACEO + A.R.



**Bordereau de Distribution** TM 0202 29/08/2013 14:37  
Imprimé le : 29/08/2013 à 14:37

La Poste - Société Anonyme au capital de 3.400.000.000 euros - 398 000 000 RCS PARIS  
Siège social : 44 Boulevard de Vaugrand - 75177 PARIS CEDEX 15

Site de préparation : PROVINS PPOC - 770210 Site de départ de la tournée : PROVINS PPOC - 770210

Suivi	Signé	Sécurisé	Colis	Chrono	Prestation	TOTAL
0	2	0	0	0	0	2

VISA & COMMENTAIRE

OBJETS EN RETOUR

PD : Fausse direction - CA : Correction adresse - DE : Distribution externe - D : Distribut - DP : Déjà présentée - AV : Avis - Non du bureau d'instance - RT : Remis à tiers - SR : Offre - RAC : COLIS Refusé Casel - RS : RJ : Refusé par le destinataire - RAA : REFLIXI erronée d'adresse - RSI : REFLIXI destinataire inconnu à l'adresse

N°	Nom, prénom & adresse	Signature	Objet / prestation	Annotation de distribution
1			LRAR 1A 00 000 290 813	
2			LRAR 3C 00 000 290 813	

Objets à remettre en main propre

AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

Emplacements où indiquer manuellement le type de pièce d'identité présentée (exemple : « vu CNI »)

**2 cas particuliers où le client ne présente pas de Pièce d'Identité :**

- le client refuse catégoriquement de présenter une Pièce d'Identité : le Facteur avise le courrier à remettre contre signature au bureau d'instance habituel.
- Le client n'est pas en mesure de présenter une Pièce d'Identité dans l'immédiat : le Facteur avise le courrier et glisse l'avis de passage dans la BAL en proposant un choix client dans le cadre de la réception choisie.

**4.2. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) A DEJA ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013**

Le Facteur :

- présente le courrier au destinataire ou à son mandataire (personne connue du Facteur car P.I. déjà vérifiée)
- inscrit la date de distribution sur la liasse (preuve de distribution +AR) ou sur le bordereau de distribution et sur l'AR (ex : LRP)
- détache la preuve de distribution, l'AR et l'Avis de Passage qui, lui, sera à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de signer sur la preuve ou sur le bordereau de distribution ainsi que sur l'AR
- appose sa signature sur la preuve ou le bordereau de distribution, et sur l'AR comme indiqué ci-dessous
- conserve la preuve de distribution et l'AR
- remet le courrier contre signature au destinataire (ou à son mandataire)

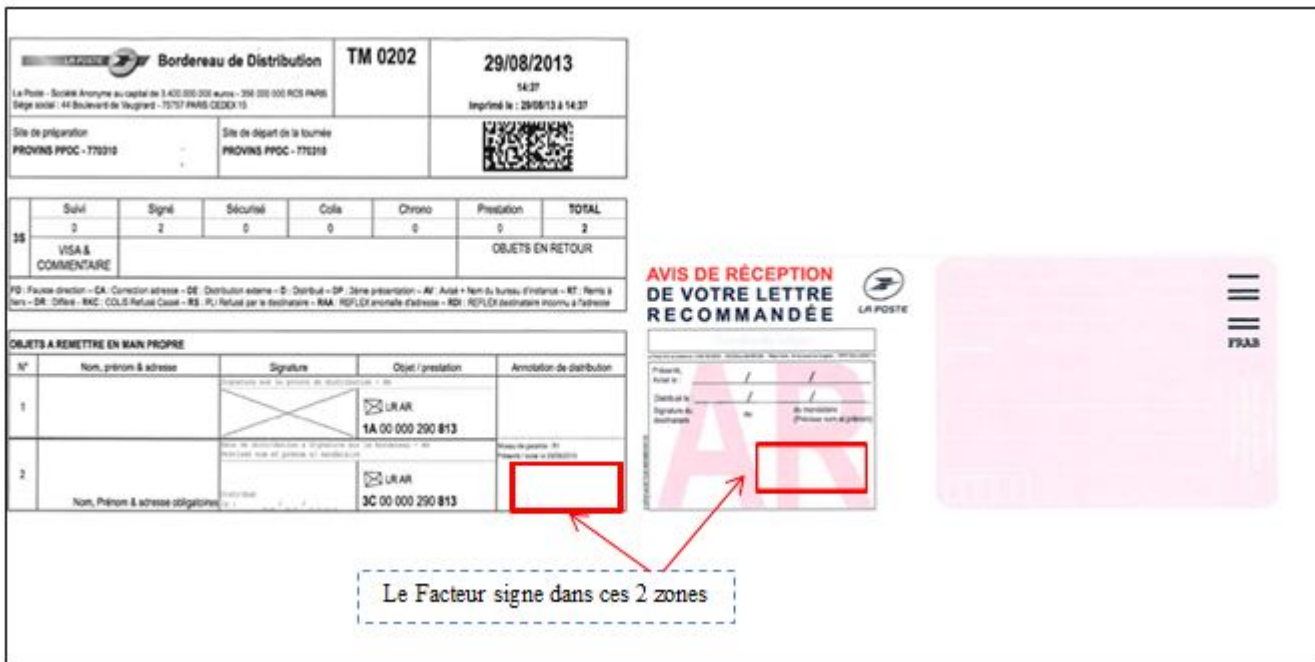
(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur la preuve ou le bordereau de distribution et l'AR. Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

Exemple de l'ancienne liasse guichet avec AR :



Exemple de bordereau de distribution TRACEO + A.R.



L'annexe 2 décrit la distribution d'un courrier signé à une personne physique avec ancien support.

## **5. L'APPLICATION DE LA NOUVELLE PROCEDURE AVEC LES NOUVELLES LIASSES GUICHET ET LE BORDEREAU DE DISTRIBUTION TRACEO ACTUALISE**

La nouvelle liasse guichet qui a été créée pour se conformer à l'évolution de la réglementation est identifiable par des cases à cocher.


### **5.1. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) N'A PAS ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013**

Le Facteur :

- demande à la personne présente au domicile s'il est le destinataire de l'envoi (ou s'il a une procuration)
- demande au destinataire (ou à son mandataire) de lui présenter une Pièce d'Identité (voir en annexe 1 la liste des Pièces d'Identité admises par La Poste)
- inscrit la date de distribution sur la liasse (preuve de distribution +AR) ou sur le bordereau de distribution et sur l'AR (ex : LRP)
- coche la case correspondant à la Pièce d'Identité présentée sur la preuve de distribution et sur l'AR
- détache la preuve de distribution, l'AR et l'avis de passage qui, lui, sera à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de cocher la case correspondante à sa qualité et de signer sur la preuve ou le bordereau de distribution ainsi que sur l'AR
- conserve la preuve de distribution et l'AR
- remet le courrier contre signature au destinataire (ou à son mandataire)

(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur la preuve ou le bordereau de distribution et l'AR. Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Exemple de la nouvelle liasse guichet avec AR :



Le Facteur coche la case correspondant au type de pièce d'identité présentée. Si « Autre » il en précise la nature.

Avant de signer, le destinataire ou son mandataire, coche la case qui le concerne ; le mandataire inscrit ses nom et prénom.

Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

Exemple de bordereau de distribution TRACEO (Version 1 prévue pour Novembre 2013)

L51	<b>Adresse Expéditeur :</b> [Prénom Nom] [N° Extension voie] [CP] [Commune]	Date de distribution & Signature sur le bordereau Préciser nom et prénom si mandataire		Niveau de garantie : R1 Présent / avisé le [date]
	<b>Adresse Destinataire :</b> [Prénom Nom] [N° Extension voie] [CP] [Commune] Nom, Prénom & adresse obligatoires	[Signature]	LR [XX 00 000 000 0XX]	Dépt : [date] Pièce d'identité vérifiée : OUI / NON <input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autre : _____ Signature du facteur en cas de bénéficiaire « connu »

1/ Le Facteur coche la case correspondant au type de pièce d'identité présentée. Si « Autre » il en précise la nature.

2/ Le Facteur inscrit la date de distribution avant de faire signer le destinataire (ou son mandataire).

3/ Si remise à mandataire, celui-ci inscrit ses nom et prénom, avant d'apposer sa signature.

**Deux cas particuliers où le client ne présente pas de Pièce d'Identité :**

- Le client refuse catégoriquement de présenter une Pièce d'Identité : le Facteur avise au bureau d'instance habituel le courrier à remettre contre signature.
- Le client n'est pas en mesure de présenter une Pièce d'Identité dans l'immédiat : le Facteur avise le courrier et glisse l'avis de passage dans la BAL en proposant un choix client dans le cadre de la réception choisie.

**5.2. SI L'IDENTITE DU DESTINATAIRE (OU DE SON MANDATAIRE) A DEJA ETE VERIFIEE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013**

Le Facteur :

- présente le courrier au destinataire ou à son mandataire (personne connue du facteur car P.I. déjà vérifiée)
- inscrit la date de distribution sur la liasse (preuve de distribution +AR) ou sur le bordereau de distribution et sur l'AR (ex : LRP)
- détache la preuve de distribution, l'AR et l'Avis de passage qui, lui, sera à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de cocher la case correspondante à sa qualité et de signer sur la preuve ou sur le bordereau de distribution ainsi que sur l'AR
- appose sa signature sur la preuve ou le bordereau de distribution, et sur l'AR comme indiqué ci-dessous dans la zone prévue à cet effet
- conserve la preuve de distribution et l'AR
- remet le courrier contre signature au destinataire ou à son mandataire

(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur la preuve ou le bordereau de distribution et l'AR. Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

Exemple de la nouvelle liasse guichet avec AR :



Avant de signer, le destinataire (ou son mandataire), coche la case qui le concerne ; le mandataire inscrit ses nom et prénom.

Le Facteur signe dans chacune des 2 zones

Exemple de bordereau de distribution TRACEO (Version 1 prévue pour Novembre 2013)

L51	<b>Adresse Expéditeur :</b> [Prénom Nom] [N° Extension voie] [CP] [Commune]	Date de distribution & Signature sur le bordereau Préciser nom et prénom si mandataire		Niveau de garantie : R1 Présent / avisé le [date] Dépt : [date] Pièce d'identité vérifiée : OUI / NON <input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autre : _____
	<b>Adresse Destinataire :</b> [Prénom Nom] [N° Extension voie] [CP] [Commune] Nom, Prénom & adresse obligatoires	LR [XX 00 000 000 0XX]		Signature du facteur en cas de bénéficiaire « connu » : <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin-top: 5px;"></div>

1/ Le Facteur signe dans cet espace.

2/ Le Facteur inscrit la date de distribution avant de faire signer le destinataire (ou son mandataire)

3/ Si remise à mandataire, celui-ci inscrit son nom et prénom, avant d'apposer sa signature.

L'annexe 3 décrit la distribution d'un courrier signé à une personne physique avec nouveau support.

## 6. LE RETRAIT EN PPDC/PDC

Le Gestionnaire Clients et Production applique la nouvelle procédure de vérification d'identité lors de la remise au guichet d'un courrier à remettre contre signature :

## 6.1. PAR LES CLIENTS PARTICULIERS

- Remettre le courrier signé au destinataire sur présentation systématique d'une Pièce d'Identité et cocher la case correspondant à la Pièce d'Identité présentée
- Faire signer le destinataire et lui demander de cocher la case correspondant à sa qualité (destinataire ou mandataire) sur la preuve de distribution ou sur le recueil de signature pour tout objet sans liasse et sur l'AR le cas échéant.

Exemple de Recueil de signature (version Novembre 2013) :

 <b>Recueil de Signatures</b>		<b>CS 0303</b>	<b>01/10/2013</b> 13:51 Imprimé le : 01/10/13 à 13:51	
<small>La Poste - Société Anonyme au capital de 3.400.000.000 euros - 356 000 000 RCS PARIS Siège social : 44 Boulevard de Vaugirard - 75757 PARIS CEDEX 15</small>				
<b>MITRY MORY P P D C - 772940 - RUE DE LA REPUBLIQUE</b> <b>77290 MITRY MORY</b>				
OBJETS A REMETTRE CONTRE SIGNATURE SUR BORDEREAU				
N°	Nom, prénom & adresse	Signature	Objet / prestation	Annotation de distribution
1	Adresse Expéditeur :   Adresse Destinataire :   Nom, Prénom & adresse obligatoires	Signature sur le bordereau	 <b>2M 00 000 270 913</b>	Debit: Pièce d'identité vérifiée : OUI / NON <input type="checkbox"/> OUI / Preuve de contenu <input type="checkbox"/> Autre : ..... Signature du facteur en cas de bénéficiaire « contenu » : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>

## 6.2. PAR LES CLIENTS EN BOITE POSTALE

La présentation de la Pièce d'Identité sera exigée au premier retrait en PPDC/PDC et sa vérification sera formalisée sur les supports liasse guichet ou bordereau Tracéo.  
Les fois suivantes, par sa signature, le Gestionnaire Clients et Production attestera avoir déjà vérifié la Pièce d'Identité du client.

## 7. CAS SPECIFIQUE DE LA DISTRIBUTION AUX ENTREPRISES

### 7.1. LE DOSSIER DE SOCIETE

Il comporte les noms des mandataires, et sa mise à jour doit être effectuée régulièrement, tout comme le carnet de procuration du Facteur.

**Il ne se substitue pas à la présentation de la Pièce d'Identité** lors de la première vérification d'identité par le Facteur à réaliser depuis le 1er Juillet 2013.

Ainsi, la nouvelle procédure est applicable aux personnes morales.

## 7.2. LA DISTRIBUTION SUR BORDEREAU TRACEO « CLIENT RECEVANT UN VOLUME IMPORTANT DE COURRIER CONTRE SIGNATURE » (BORDEREAU CI)

### 7.2.1. Distribution en face à face

#### Cas n°1 :




**L'identité du destinataire (ou de son mandataire) n'a pas été vérifiée depuis le 1er Juillet 2013**

Le Facteur :

- demande au destinataire (représentant légal ou à son mandataire) de lui présenter une Pièce d'Identité (voir en annexe 1 la liste des Pièces d'Identité admises par La Poste)
- inscrit la date de distribution sur le bordereau Client Tracéo
- indique manuellement le type de Pièce d'Identité présentée, sur le bordereau Client à l'emplacement indiqué ci-dessous, ainsi que sur les AR
- détache les preuves de distribution, les AR et les avis de passage qui, eux, seront à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de signer sur le bordereau Client et sur les AR
- conserve le bordereau Client avec les preuves de distribution, ainsi que les AR
- remet les courriers remis contre signature au destinataire (ou à son mandataire)

(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur le bordereau Client et les AR. Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Exemple de bordereau client "CI" Tracéo

 <b>Bordereau Client</b>		 <b>TM</b> 1212	<b>03/05/2012</b> 18:21
<small>La Poste - Société Anonyme au capital de 3 400 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS Siège social : 44 Boulevard de Vaugrand - 75737 PARIS CEDEX 13</small>			
Site de préparation: MITRY MORY PPDC - 770810	Site de départ de la tournée: MITRY MORY PPDC - 770810		
<b>AERODISTRIB</b> Adresse géo : 2 AVENUE DES LLAS 77290 MITRY MORY		<b>VISA DU CLIENT</b> (Signature obligatoire)	
Suivi 0	Signé 2	Sécurisé 0	Abis 2
Chrono 0		TOTAL 4	
<b>COMMENTAIRE</b> <small>Insérer la concordance entre les objets remis et le site avant de signer le bordereau</small>		<b>OBJETS EN RETOUR</b>	
<b>AVIS DE PASSAGE</b> : Le facteur s'est présenté le 03/05/2012. MOTIF DE NON DISTRIBUTION : <input type="checkbox"/> Les objets vous seront représentés lors du prochain passage du facteur <input type="checkbox"/> Les objets sont disponibles pendant 15 jours au guichet ou dans le bureau de poste : MITRY MORY PPDC - 770810			
<b>OBJETS A REMETTRE EN MAIN PROPRE</b>			
1	1A 00 001 234 567	2	1A 00 001 234 568
3	7C 00 001 234 567	4	8G 00 001 234 567

Le Facteur inscrit la date du jour de distribution

Emplacement où indiquer manuellement le type de pièce d'identité présentée (exemple : « vu CNI »)

**Cas n°2 :**

**L'identité du destinataire (ou de son mandataire) a déjà été vérifiée depuis le 1er Juillet 2013**

Le Facteur :

- inscrit la date de distribution sur le bordereau Client Tracéo
- détache les preuves de distribution, l'AR et l'avis de passage qui, lui, sera à détruire
- demande au destinataire ou à son mandataire (\*) de signer sur le bordereau Client et sur les AR
- appose sa signature sur le bordereau Client comme indiqué ci-dessous, et sur les AR
- conserve le bordereau Client avec les preuves de distribution, ainsi que les AR
- remet les courriers contre signature au destinataire (ou à son mandataire)

\* Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur le bordereau Client et les AR.  
Le Facteur vérifie le carnet de procuration.

Exemple de bordereau client « CI » Tracéo



**Bordereau Client**

La Poste - Société Anonyme au capital de 3 400 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS  
Siège social : 44 Boulevard de Vaugrands - 75757 PARIS CEDEX 15

TM 1212 03/05/2012 18:21

Site de préparation: MITRY MORY PPDC - 770810 Site de départ de la tournée: MITRY MORY PPDC - 770810

**AERODISTRIB**  
Adresse géo : 2 AVENUE DES LLAS 77290 MITRY MORY

**VISA DU CLIENT**  
(Signature obligatoire)

Suivi	Signé	Sécurisé	Colis	Chrono	TOTAL
0	2	0	2	0	4

COMMENTAIRE : Vérifier la concordance entre les objets remis et la liste avant de signer le bordereau

OBJETS EN RETOUR

AVIS DE PASSAGE : Le facteur s'est présenté le 03/05/2012. MOTIF DE NON DISTRIBUTION :  
 Les objets vous seront représentés lors du prochain passage du facteur  
 Les objets sont disponibles pendant 15 jours au guichet ou dans le bureau de poste : MITRY MORY PPDC - 770810

OBJETS A REMETTRE EN MAIN PROPRE

1	1A 00 001 234 567	2	1A 00 001 234 568	3	7C 00 001 234 567	4	8G 00 001 234 567
---	-------------------	---	-------------------	---	-------------------	---	-------------------

Page 1/1

Le Facteur inscrit la date du jour de distribution

Le Facteur signe dans cette zone

**REMARQUES :**

- Cette procédure s'applique également aux Clients recevant un volume Important de courrier en distribution Boîtes Postales (bordereau client « C.I. » Tracéo rattaché à une B.P.).
- Dans l'évolution TRACEO prévue pour Février 2014, le bordereau client « CI » Tracéo, comportera les cases et les informations spécifiques à la vérification d'identité du destinataire (comme la nouvelle liasse LR guichet).

Le Gestionnaire Clients et Production appliquera les formalités d'inscriptions selon les mêmes règles définies pour la nouvelle liasse LR guichet.

Le modèle ci-dessous présente les évolutions attendues sur ce bordereau.

Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

Exemple de bordereau Client (C.I) TRACEO (évolution prévue en Février 2014)

<b>Bordereau Client</b>		<b>TL4041</b>	<b>23/09/2009</b> 17:03 Imprimé le : XX/XX/XX à HH :MM			
La Poste - Société Anonyme au capital de 2 402 000 000 euros - 026 000 000 RCS PARIS Siège social : 44 Boulevard de Tragnac - 75127 PARIS CEDEX 13						
Site de Préparation VILLEDEIU LES POELES PPDC - 221020	Site de départ de la tournée PLANCOËT CCT3 - 221470					
<b>NOM CI</b> Adresse géopostale : N° et libellé de voie - Service Postal - Code Postal - Localité Adresse géo : N° et libellé de voie - Code Postal - Localité		<b>VISA DU CLIENT</b> Distribué le ____/____/_____ Je soussigné déclare être : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Le destinataire</td> <td rowspan="2" style="text-align: center; vertical-align: middle;">           Signature obligatoire            Si mandataire préciser nom et prénom  <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> </td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Le mandataire</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Le destinataire	Signature obligatoire Si mandataire préciser nom et prénom <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	<input type="checkbox"/> Le mandataire
<input type="checkbox"/> Le destinataire	Signature obligatoire Si mandataire préciser nom et prénom <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>					
<input type="checkbox"/> Le mandataire						
Pièce d'identité vérifiée : <input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire <input type="checkbox"/> Autre : _____		Signature du facteur* : *Le facteur atteste avoir déjà vérifié l'identité du client <div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>				
Suivi	Signé	Sécurisé	Colis	Chrono	TOTAL	
19	3	0	1	0	23	
COMMENTAIRE				OBJETS EN RETOUR		
AVIS DE PASSAGE : Le facteur s'est présenté le 23/09/2009 - MOTIF DE NON DISTRIBUTION : Différé : <input type="checkbox"/> Les objets vous seront représentés lors du prochain passage du facteur Avisé : <input type="checkbox"/> Les objets sont disponibles pendant 15 jours au guichet ou dans le bureau de poste : VILLEDIEU LES POELES BGP						
<b>OBJETS A REMETTRE EN MAIN PROPRE</b>						
1A00000030813 1A00000020813 2C00000030813 8U00000030813 .....						
Fin de liste La signature sur ce bordereau client fait foi pour l'ensemble des numéros d'objets inscrits ci-dessus Les Avis de Réception (A.R.) devront également être datés et armés par vos soins. Ce bordereau client accompagné des preuves de distribution et des AR sera remis à La Poste.						

Le Facteur signe dans cette zone en face à face

### 7.2.2. Distribution par contenant sécurisé (hors face à face)

#### Cas n° 1 :

#### L'identité du destinataire (ou de son mandataire) n'a pas été vérifiée depuis le 1er Juillet 2013

Pour la mise en place de la nouvelle procédure de vérification de l'identité, il est préconisé de programmer un rendez-vous avec le représentant légal et les personnes désignées dans le dossier de société. Cela concerne toutes les personnes amenées, soit à réceptionner, soit à signer les courriers remis contre signature.

#### Cas n° 2 :

#### L'identité du destinataire (ou de son mandataire) a déjà été vérifiée depuis le 1er Juillet 2013

- Le Gestionnaire Clients et Production qui confectionne le contenant sécurisé :
  - inscrit la date de distribution sur le bordereau Client Tracéo (date du jour effectif de distribution)
- L'agent qui assure la prestation de remise :
  - dépose le contenant sécurisé au point de remise identifié chez le client
  - fait signer le part de remise au mandataire présent.
  - coche sur son bordereau de distribution Tracéo la case « remis au client »

## Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

### ● Le Client :

- détache les preuves de distribution, l'AR et l'avis de passage
- date et signe les AR
- signe le bordereau Client « CI » Tracéo

- remet le bordereau Client dans le contenant sécurisé avec les preuves de distribution et les AR  
Remarque : tout objet rendu par le client sera annoté sur le bordereau Client « CI » Tracéo et remis dans le contenant sécurisé.

(\*) Si mandataire : celui-ci inscrit ses nom et prénom sur le bordereau Client et sur les AR.

### ● Au retour du contenant sécurisé à la PDC, le Gestionnaire Clients et Production :

- récupère le bordereau Client, les preuves de distribution et les AR
- appose sa signature sur le bordereau Client et sur les AR dans l'emplacement "Signature du Facteur".

L'annexe 4 décrit le cas spécifique de distribution d'un courrier signé à une entreprise (personne morale) selon la nouvelle procédure.

## **8. L'ARCHIVAGE DES PREUVES DE DISTRIBUTION**

La durée d'archivage des documents de distribution (preuve de distribution liasse et bordereau Tracéo) est portée à 2 ans.

Ces documents permettront d'archiver les preuves de distribution qui stipulent le type de Pièce d'Identité vérifiée.

Source : Service National des Archives : [Tableau de gestion des documents](#) BUREAU DE POSTE ET CENTRE DE DISTRIBUTION COURRIER / COLIS Décembre 2010


## **9. LES EVOLUTIONS ATTENDUES**

### **9.1. DANS TRACEO**

Le bordereau Client (C.I) TRACEO sera modifié par la version de Février 2014 pour recueillir les éléments de vérification de l'identité du destinataire.

Le bordereau Distribution TRACEO de la tournée sera modifié par une version 2 en Février 2014 pour recueillir la signature du client important en remplacement du part de remise actuel.

*Exemple de bordereau Distribution TRACEO : annexe client important (évolution prévue en Février 2014)*

LA POSTE		Bordereau de Distribution	TL 0101	03/09/2013			
La Poste - Société Anonyme au capital de 3.400.000.000 euros - 356 000 000 RCS PARIS Siège social : 44 Boulevard de Vaugirard - 75757 PARIS CEDEX 15				11:17 Imprimé le : 03/09/13 à 11:17			
Site de préparation MAREUIL LES MEAUX - 773880		Site de départ de la tournée MAREUIL LES MEAUX - 773880					
35	Suivi	Signé	Sécurisé	Colis	Chrono	Prestation	TOTAL
	0	0	0	0	0	0	0
VISA & COMMENTAIRE						OBJETS EN RETOUR	
<small>FD : Fausse direction - CA : Correction adresse - DE : Distribution externe - D : Distribué - DP : 2ème présentation - AV : Avisé + Nom du bureau d'instances - RT : Remis à tiers - DR : Différé - RKC : COLIS Refusé Cassé - RS : FLI Refusé par le destinataire - RAA : REFLEX anomalie d'adresse - RDI : REFLEX destinataire inconnu à l'adresse</small>							
<b>OBJETS A REMETTRE EN MAIN PROPRE</b>							
N°	Nom, prénom & adresse	Signature	Objet / prestation	Annotation de distribution			
1	Client Important 1 1 Rue De La Paix 75002 Paris			<input type="checkbox"/> Remis au client <input type="checkbox"/> Différé <input type="checkbox"/> Avisé			
		Signature du Client					

Procédure de vérification de l'identité du destinataire de courrier à remettre contre signature

## **9.2. DANS FACTEO**

Une version à venir permettra d'intégrer de nouvelles fonctionnalités pour la distribution des courriers à remettre contre signature.

## **10. POINTS DE VIGILANCE**

### **10.1. LE CONTROLE DE PREMIER DEGRE**

Le Directeur d'Etablissement est garant du respect de cette procédure, ainsi que de la communication auprès des Facteurs et des Facteurs remplaçants.

Il s'assure en particulier que les cases sont cochées et que la signature du Facteur est bien apposée le cas échéant.

### **10.2. LE CONTROLE DE SECOND DEGRE**

Il est effectué par le Contrôleur Opérationnel en fonction des risques identifiés au niveau de la DOTC.

## **11. ANNEXES**

- Annexe 1 : liste des Pièces justificatives d'identité admises par La Poste pour le domaine Courrier
- Annexe 2 : logigramme distribution d'un courrier signé à personne physique (ancien support)
- Annexe 3 : logigramme distribution d'un courrier signé à personne physique (nouveau support)
- Annexe 4 : logigramme distribution d'un courrier signé à une entreprise (personne morale) nouvelle procédure

Annexe 1

**Liste des Pièces justificatives d'identité admises par La Poste pour le domaine Courrier**

1- Documents d'identité délivrés par les autorités françaises

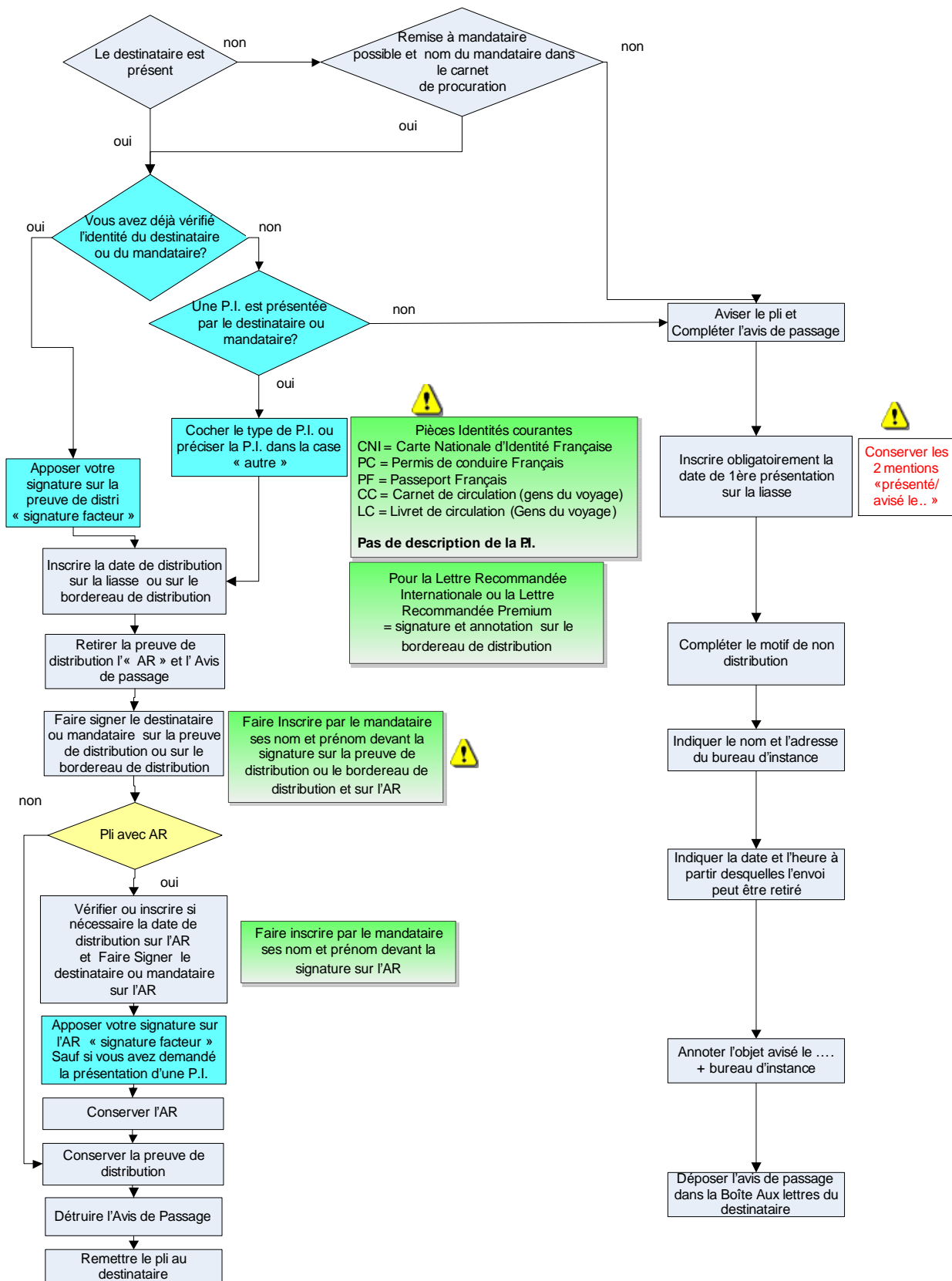
- Carte Nationale d'Identité Française (CNI)
- Passeport Français
- Permis de Conduire français (PC)
- Livret de famille pour les mineurs
- Carnet de circulation (gens du voyage)
- Livret de circulation (gens du voyage)
- Carte de séjour temporaire (valable 1 an à partir de la date d'émission)
- Carte de retraite
- Autorisations provisoires de séjour (validité : 3 mois renouvelable)
- Carte de résident
- Certificat de résidence Algérien (avec photo)
- Titre de séjour
- Cartes de ressortissants des états membres de l'Union Européenne.
- Les récépissés de demande :
  - de statut de réfugié
  - de renouvellement de carte de résident, de titre de séjour, de certificat de Résidence algérien
  - de titre de séjour
- Le récépissé constatant le statut de réfugié ou d'asile
- Les attestations des membres du corps diplomatique
- Certificat de position militaire des légionnaires
- Cartes professionnelles de la Police et de la Gendarmerie (avec photo)
- Cartes d'identité des membres du parlement (avec photo)
- Original du récépissé de la déclaration de perte ou de vol de pièces d'identité datant de moins de 2 mois

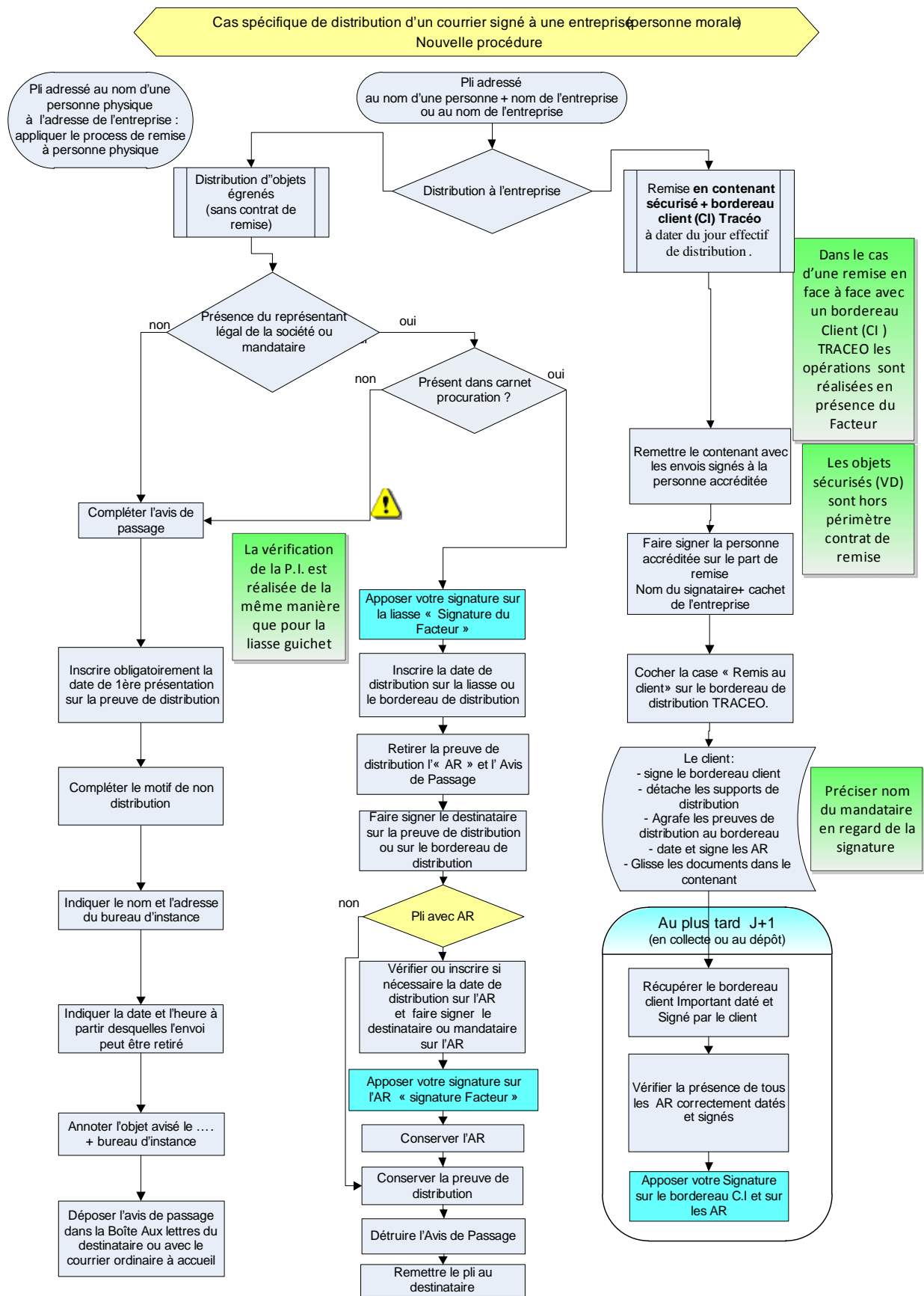
2- Documents d'identité délivrés par les autorités étrangères

- Passeport Etranger
- Carte nationale d'identité des pays de l'Union Européenne et pays assimilés (Suisse ; Andorre, Islande, Monaco, Liechtenstein, Saint Marin, Norvège)



**Distribution d'un courrier signé à «personne physique»  
& Vérification d'identité (nouveau support)**





**Actu ETC**

**Distribuer la lettre recommandée**

**La nouvelle procédure de  
vérification d'identité du  
destinataire**

Août 2013

# Un nouveau contexte

## ➔ Une évolution des textes réglementaires

L'arrêté du 21 mai 2013 modifie les modalités de dépôt et de distribution de certains envois postaux

- ▶ Par conséquent, les conditions de distribution des Lettres Recommandées sont modifiées
- ▶ Cet arrêté est applicable depuis le 1er juillet 2013

**La Poste doit se mettre en conformité avec ces nouveaux textes et faire évoluer la procédure de distribution des lettres recommandées**

# La nouvelle procédure pour moi, facteur



Pour être en conformité avec le nouvel arrêté, la procédure de distribution des Lettres Recommandées évolue donc :

- ▶ Le destinataire (ou son mandataire) déclare qui il est
- ▶ Je dois vérifier l'identité du destinataire ou de son mandataire (si je ne l'ai pas déjà fait depuis le 1<sup>er</sup> juillet) en demandant la présentation d'une pièce d'identité
- ▶ Si j'ai déjà vérifié l'identité du destinataire (ou de son mandataire) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, je n'ai plus besoin de le faire
  - ➔ **je dois alors signer la preuve de distribution**



Cette nouvelle procédure doit également être appliquée avec les anciennes liasses, jusqu'à épuisement des stocks

# La nouvelle liasse guichet

L'évolution de la procédure se traduit dans la liasse guichet de la lettre recommandée :



**Une case à cocher par le destinataire (ou son mandataire) selon à qui je remets la lettre recommandée**

**Une case à cocher selon la pièce d'identité présentée**

**Un emplacement réservé à ma signature en tant que facteur, uniquement si j'ai déjà contrôlé l'identité du destinataire (ou de son mandataire)**


**A noter : le destinataire (ou son mandataire) signe toujours la preuve de distribution**

**Avec la nouvelle liasse**

# Moi Facteur : ce que je dois faire

## Si je n'ai pas vérifié l'identité de ce destinataire au 1<sup>er</sup> juillet 2013

**En provenance de :**

**RECOMMANDÉ :**   
**AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'envoi : **1A 450 645 0075 2**

Renvoyer à l'adresse ci-dessous : **FRA**

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire

CNI/Permis de conduire  
 Autre -----

Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)


Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire

CNI/Permis de conduire  
 Autre -----

Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur\*

**LA POSTE**  **Destinataire** **RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'envoi : **1A 450 645 0075 2**

Identité ou raison sociale

Adresse

Code postal Commune

Expéditeur

Appuyez fortement

Identité ou raison sociale

Expéditeur

PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire

CNI/Permis de conduire  
 Autre -----

Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Date : Prix :

Niveau de garantie (valeur au dos) :

\* La facture attestée par sa signature que l'identité du destinataire

La Poste S.A. au capital de 3 800 000 000 € RCS Paris 355 00

Signature Facteur\*

**Je vérifie que le destinataire (ou son mandataire) s'est déclaré comme tel**

**Je demande au destinataire (ou à son mandataire) sa pièce d'identité J'indique quelle pièce d'identité m'est présentée**

**Avec la nouvelle  
liasse**

# Moi Facteur : ce que je dois faire

**Si j'ai déjà vérifié l'identité de ce  
destinataire au 1<sup>er</sup> juillet 2013**

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
LA POSTE  
Numéro de l'envoi : **1A 450 645 0075 2**  
Renvoyer à l'adresse ci-dessous : **FRAB**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**  
Destinataire  
Expéditeur  
PREUVE DE DISTRIBUTION

En provenance de :  
Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /  
Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire  
CNI/Permis de conduire  
Autre -----  
Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /  
Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire  
CNI/Permis de conduire  
Autre -----  
Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur\*

LA POSTE  
Destinataire  
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION  
Numéro de l'envoi : **1A 450 645 0075 2**  
Identité ou raison sociale  
Adresse  
Code postal  
Commune  
Référence client  
Expéditeur  
Appuyez fortement  
Identité ou raison sociale  
Expéditeur  
Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /  
Je soussigné déclare être  
 le destinataire  le mandataire  
CNI/Permis de conduire  
Autre -----  
Signature  
(Préciser Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur\*

**Je vérifie que le destinataire (ou son mandataire) s'est déclaré comme tel**

**Je signe dans l'espace qui m'est réservé : uniquement si j'ai déjà contrôlé l'identité du destinataire (ou de son mandataire) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013**



**Avec l'ancienne liasse**

# Moi Facteur : ce que je dois faire

**Si je n'ai pas vérifié l'identité de ce destinataire au 1<sup>er</sup> juillet 2013**

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

LA POSTE

Numéro de envoi : **RA 00 000 460 3 FR**

Renvoyer à l'adresse ci-dessous : **FRAB**

En provenance de :

Présentation le : / /

Distribution le : / /

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

**AR**

**LA POSTE**

**Destinataire**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de envoi : **RA 00 000 460 3 FR**

Préférences client

Expéditeur

Appuyez fortement

Identité ou raison sociale

Expéditeur

N°

Libellé de la voie

Code postal COMMUNE

Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement

**LETTRE**

RCS PARIS 356 000 000

PREUVE DE DISTRIBUTION

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

**Je demande au destinataire (ou son mandataire) sa pièce d'identité  
J'indique manuellement quelle pièce d'identité m'est présentée**



**Avec l'ancienne  
liasse**

# Moi Facteur : ce que je dois faire

**Si j'ai déjà vérifié l'identité de ce  
destinataire au 1<sup>er</sup> juillet 2013**

En provenance de :

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

LA POSTE

Numero de envoi : **RA 00 000 460 3 FR**

Renvoyer à l'adresse  
ci-dessous :

FRAB

Présentation le : / /  
Distribution le : / /  
Signature du destinataire ou du mandataire  
(Précisez nom et prénom)

**AR**

LA POSTE

**Destinataire**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de envoi : **RA 00 000 460 3 FR**

Identité ou raison sociale

Adresse

Code postal / Commune

Présentation le : / /  
Distribution le : / /  
Signature du destinataire ou du mandataire  
(Précisez nom et prénom)

**Expéditeur**

Appuyez fortement

Identité ou raison sociale

Expéditeur

Expéditeur

Libellé de la voie

Code postal / COMMUNE

Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement

**LETTRE**

RCS PARIS 356 000 000

PREUVE DE DISTRIBUTION

**Je signe dans l'espace disponible : uniquement  
si j'ai déjà contrôlé l'identité du destinataire  
(ou de son mandataire) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013**

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

#### PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, INNOVATION ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**Arrêté du 21 mai 2013 modifiant l'arrêté du 7 février 2007 pris en application de l'article R. 2-1 du code des postes et des communications électroniques et fixant les modalités relatives au dépôt et à la distribution des envois postaux**

NOR : PME11311298A

**Publics concernés :** prestataires de services postaux offrant un service d'envois recommandés ou un service équivalent ainsi que les utilisateurs de ce service.

**Objet :** le présent arrêté modifie l'arrêté du 7 février 2007 pris en application de l'article R. 2-1 du code des postes et des communications électroniques et fixant les modalités relatives au dépôt et à la distribution des envois postaux.

**Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

**Notice :** le présent arrêté porte adjonction d'un article 4.1 qui prévoit une modalité alternative de distribution du recommandé au domicile. En effet, l'employé du prestataire de services postaux pourra s'abstenir de demander une justification d'identité à la personne qui accepte l'envoi recommandé si elle a déjà précédemment justifié de son identité à l'adresse, conformément à l'article 4 du présent arrêté, auprès du même employé chargé de la distribution soit en tant que destinataire soit en tant que titulaire d'un mandat du destinataire en cours de validité. Dans ce cas, l'employé atteste que le recommandé a été remis au destinataire indiqué par l'expéditeur sur la preuve de dépôt en apposant également sa signature sur la preuve de distribution et le cas échéant l'accusé de réception.

Le présent arrêté complète l'arrêté de 2007 avec deux articles respectivement 9 et 10 visant à :

- améliorer la qualité des informations portées sur les preuves de dépôt et de distribution et le cas échéant la preuve de distribution ;
- permettre aux prestataires postaux d'offrir aux utilisateurs des modalités supplémentaires optionnelles portant sur les conditions d'information du destinataire ou de distribution d'un envoi recommandé.

**Références :** le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre du redressement productif et la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique,

Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment l'article R. 2-1 ;

Vu l'arrêté du 7 février 2007 pris en application de l'article R. 2-1 du code des postes et des communications électroniques et fixant les modalités relatives au dépôt et à la distribution des envois postaux ;

Vu l'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 12 mars 2013,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'arrêté du 7 février 2007 susvisé est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 7 du présent arrêté.

**Art. 2.** – Après l'article 4 de l'arrêté susvisé, il est inséré un article 4-1 ainsi rédigé :

« Si la personne qui accepte l'envoi a déjà précédemment justifié de son identité à l'adresse, conformément à l'article 4 du présent arrêté, auprès du même employé chargé de la distribution soit en tant que destinataire, soit en tant que titulaire d'un mandat du destinataire en cours de validité, l'employé peut remettre l'envoi sans nouvelle présentation d'une pièce d'identité. L'employé indique alors sur la preuve de distribution et, le cas échéant, sur l'avis de réception, que tel est bien le cas et appose sa signature sur ces mêmes supports pour en attester. »

**Art. 3.** – L'article 5 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, les mots : « le prestataire informe » sont remplacés par les mots : « un avis du prestataire informe » ;

2° Le cinquième alinéa est supprimé ;

3° Les alinéas six et sept deviennent respectivement les alinéas cinq et six ;

4° Le septième alinéa est ainsi rédigé :

« La preuve de distribution comporte également la date de présentation de l'envoi. »

**Art. 4.** – L'article 8 devient l'article 11.

**Art. 5.** – L'article 8 est ainsi rédigé :

« Art. 8. – Le prestataire indique dans les conditions générales de vente :

– le délai de distribution ;

– les modalités permettant le suivi de l'envoi recommandé entre son dépôt dans le réseau du prestataire et sa distribution ;

– la liste de pièces acceptées pour justifier l'identité du destinataire. »

**Art. 6.** – Il est ajouté un article 9 ainsi rédigé :

« Art. 9. – Les mentions portées sur la preuve de dépôt, la preuve de distribution et, le cas échéant, l'accusé de réception doivent être libellées en caractères lisibles et sur support durable. »

**Art. 7.** – Il est ajouté un article 10 ainsi rédigé :

« Art. 10. – Sans préjudice des dispositions du présent arrêté, le prestataire peut proposer à l'expéditeur ou au destinataire des modalités supplémentaires optionnelles portant sur les conditions d'information du destinataire ou de distribution d'un envoi recommandé. »

**Art. 8.** – Le présent arrêté entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

**Art. 9.** – Le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 mai 2013.

*La ministre déléguée  
auprès du ministre du redressement productif,  
chargée des petites et moyennes entreprises,  
de l'innovation et de l'économie numérique,*

FLEUR PELLERIN

*Le ministre du redressement productif,*  
ARNAUD MONTEBOURG